

# AVIS DE COURSE

Nom de l'épreuve : **Sans Quille** : raid côtier de bateaux sans quille, les dériveurs, catamarans, foileurs et PAV  
Dates complètes : **28 juin 2025**  
Lieu : ASPTT MARSEILLE section voile maison de la mer (rade sud de Marseille)  
Autorité Organisatrice : ASPTT Marseille section Voile

## 1 REGLES

- 1.1 La régata sera régie par
- **Les règles d'introduction à la régata (RIR)**
- le présent avis de course ;
- les instructions de course (fiche RIR type Raid) et leurs annexes.

## 3 ADMISSIBILITE, PRE-INSCRIPTIONS ET INSCRIPTIONS-DROITS A PAYER

**3.1** La régata est ouverte à tout type de dériveurs ou de catamaran ou de planches à voile à condition qu'il s'agisse de bateau sans quille et sans moteur qu'ils appartiennent à un club ou un particulier qui s'engage à respecter les règles qui régissent cette régata.

**3.2 Une préinscription est demandée** (formulaire en ligne-uniquement pour les propriétaires de bateaux), accompagnée des frais d'inscription 25€ (régata + repas + PAF) par participant avant le 25 juin 2025 et 30 € après.  
Tombola du Comité des jeunes 2€, lot sorties en J70.

**3.3** L'inscription est à déposer à l'ASPTT **Marseille section voile Entrée N°1 Port de la Pointe Rouge 13008 Marseille avant le 25 juin 2025**

Il est possible pour un non concurrent d'acheter un ticket pour l'apéritif dînatoire du samedi soir pour un montant de 15 € + PAF 5 €.

**3.4** Les concurrents (et chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur confirmation d'inscription :

- les licences FFVoile valides portant le cachet médical et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs.
- ou acquérir une licence temporaire sur place et présenter un certificat médical.

## 6 PROGRAMME

**6.1** Pré-Inscription : par mail ou présentiel avant le 25 juin 2025

**6.2 Inscription et confirmation** des inscriptions le samedi 28 juin 2025 de 9H à 10H30.

**6.3** Briefing coureurs 11H30 pour les dériveurs, catamarans et foileurs  
14H00 pour les PAV

**6.4** Samedi 28 juin : 13 H mise à disposition du comité de course pour les dériveurs, catamarans et foileurs  
14H30 pour les PAV.

**6.5** 19H00 Remise des prix, tirage Tombola des jeunes  
(Possibilité d'acheter des tickets supplémentaires pour 2€)

**6.6** 19H30 à 0H00 Soirée Festive, Concert musical, tirage de la Tombola

**7 PARCOURS** : Les parcours sont de type raid côtier

## 8 CLASSEMENT

Un classement général au rating sera établi à la fin des courses par catégories : dériveurs très lents, dériveurs lents, dériveurs rapides, catamarans, et planches à voile.

9 La régata sera validée si un classement a été réalisé quel que soit la catégorie.

## 10 PRIX

Des prix seront distribués aux premiers de chaque catégorie, au concurrent le plus jeune, au concurrent le moins jeune et à l'embarcation la plus originale.

## 11 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata ou restent en course entièrement à leurs propres risques et sous leur responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

## 12 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

12.1 Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le 04.91.16.35.93

12.2 Lieu de stockage du matériel et inscription : ASPTT Marseille maison de la mer.

12.3 Hébergement : non prévu ; à la discrétion des concurrents et de leurs accompagnateurs.

## 13 DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE

En participant à cette épreuve, le compétiteur accepte pour lui et son équipage les prises de vues et les photos de son embarcation et de son équipage à terre comme sur l'eau par les cameramen et les photographes et autorise à titre gratuit l'exploitation, la diffusion et la reproduction de ces prises de vue et photos par l'organisateur et/ou de ses partenaires.